



COMpte RENDU DE LA REUNION DE COMITÉ du MARDI 15 DECEMBRE 2025

Présents :

BOISSOT B. – BLOYER J.Y. - BRUSSIER A. M. - BUCHAILLE S. - CHETEAU N. –
COLIN P. - DELOT S. - DUBOIS R. - DUFRAIGNE A. - GILLET C. – GUILLET P. -
HOUBLOUP J.M. - JEUNEHOMME B. – LABAUNE M. - LIENARD O. – REBILLARD J.G

Excusés :

ALARY J.C. - BURNET J. P. - FEVRE E.

Invités présents :

FERNANDES R. – CHIGNARDET R. – DAMAS H. – LEMONDE V. –
NUSSBAUMER J. – PAVEGLIO P.

Présentation des nouveaux membres du bureau :

Cette année nous avions un nouveau postulant que nous sommes heureux d'accueillir :

- **Francis LIEVRE** : 3 ans de CAF, 65 ans, retraité. Activités pratiquées : randonnée, escalade, alpinisme, raquettes et via ferrata.

Debriefing sur la dernière Assemblée Générale du 06/12/2025 :

Tout le monde est d'accord pour dire que cette AG des « 150 ans » était une belle AG (120 personnes) mais seulement 92 votants. Certains anciens étaient contents d'avoir été invités, il y avait un certain nombre de jeunes présents tout en regrettant qu'il n'y en eut pas plus (il faut dire que sur les 552 adhérents, plus de la moitié sont des enfants et les parents de ceux-ci ne se sentent peut-être pas concernés par l'administration de notre Club).



Durant cette AG les temps d'intervention de Bruno pour son rapport moral et son rapport d'activité et Olivier pour la présentation des comptes et le budget prévisionnel n'ont pas été trop longs. A la fin les hommages rendus aux « anciens » cafistes : Maurice Pugeaut (70 ans), Yvette Pugeaut (68 ans) et Jocelyne Joos (50 ans), pour leur fidélité au club ont été applaudis.

Après cet instant d'émotion, Bruno invitait l'assistance à un apéritif dinatoire où des échanges nombreux eurent lieu. Certains ont profité de ce moment pour regarder les anciens documents ou photos exposés

relatant le passé de notre Club. Le nouveau topo Cormot, l'historique écrit par Jean-Claude était proposé à la vente ainsi que les vêtements et le Crémant « spécial 150 ans ».

Clôture des affaires courantes :

Vauchignon : René Dubois nous informe qu'il s'est rendu ce jour au chalet car il y avait le contrôle sécurité gaz. 2 lyres à changer sur les bouteilles. Il pensait voir Romain Bihan qui doit le remplacer mais il n'a pas pu le joindre. Pas trop de choses à faire en cette période puisque le chalet sera fermé durant les 2 mois prochains.

Changement de l'imprimante du Secrétariat :

L'imprimante actuelle a fait son temps (10 ans), les consommables (toner et tambour) sont onéreux et la qualité d'impression se dégrade. Il est envisagé de la remplacer par une imprimante laser couleur qui répondra mieux à nos besoins en qualité et réduction des coûts.

Dissolution du Comité :

Le Comité 2025 est dissout. Comme il est d'usage, en l'absence momentanée de Président, c'est Anne-Marie qui prend la parole et demande à Bruno s'il se représente : il confirme qu'il laisse la présidence et demande aux personnes présentes si quelqu'un veut prendre sa succession.

Devant le silence de tous, Bruno explique le rôle du Président : connaître les rouages de la FFCAM, les activités pratiquées, le fonctionnement des commissions, la lecture des mails reçus à dispatcher si nécessaire aux autres membres du Comité pour ne citer que ces tâches, la trésorière et les secrétaires complétant le fonctionnement du Club. Concernant les responsabilités d'un Président lors d'incidents ou d'accidents graves lors d'une pratique d'activité, c'est le responsable de l'activité qui est responsable s'il est diplômé, s'il ne l'est pas c'est le Président.

Des actions sont à mettre en place pour développer le Club, la manière de communiquer a beaucoup changé. Le public jeune privilégie les réseaux sociaux : Facebook, WhatsApp, Instagram, et notre site leur semble démodé et pour eux peu convivial où il est difficile de trouver l'information recherchée.

Réfléchir à des actions qui ont lieu mais ne perdurent pas : La Bourse aux skis qui a eu lieu pendant 3 ans qui a eu un certain succès, la marche et trail du Creusot/Chalon organisée pour les 150 ans du Club (grosses organisations qui demandent du temps, de la volonté et beaucoup de bénévoles), deux manifestations que beaucoup de chalonnais nous réclament. Ce genre d'évènements contribuent à faire connaître le Club.

Bruno insiste sur le fait que si l'on ne trouve pas une solution, on a 6 mois pour déclarer le nouveau bureau à la Sous-Préfecture, passé ce délai une dissolution du Club sera inévitable.

Election du Président et constitution du bureau :

Président : **En attente** : possibilité d'avoir 2 co-présidents qui seraient pendant 6 mois en binôme avec Bruno.

Vice-Président : Jean-Michel Houbloup

Trésorier : Noémie Goubet qui accepte de prendre ce poste.

Trésorier adjoint : Philippe Guillet qui vient de prendre la comptabilité de Vauchignon

Secrétaire : Anne-Marie Brussier qui accepte de continuer à ce poste
Secrétaire adjointe : Claude Gillet

Les documents « Comité Directeur 2026 » et « Commissions 2026 » seront revus. Ils vous seront envoyés après l'AG Extraordinaire qui aura lieu le **Jeudi 15 Janvier 2026 à 19 h**, salle Loi 1901. L'ordre du jour sera envoyé à tous les adhérents 15 jours avant.

En ce qui concerne la commission « Subventions » Olivier Liénard donne quelques informations : elles sont au nombre de 5 ou 6 annuellement (Ville de Chalon, Partenariat OMS, Département, Région, FFCAM/ANS).

Le gros travail est de bien expliquer le projet et après rendre compte de ce qu'on a fait.

Dates des prochaines réunions pour l'année 2026 : les mardis à 19 h

- MARDI 3 FEVRIER 2026
- MARDI 10 MARS 2026
- MARDI 14 AVRIL 2026
- MARDI 19 MAI 2026
- MARDI 23 JUIN 2026
- MARDI 25 AOUT 2026
- MARDI 29 SEPTEMBRE 2026
- MARDI 3 NOVEMBRE 2026
- **AG au Clos Bourguignon : 10 DECEMBRE 2026**
- MARDI 15 DECEMBRE 2026 : Debriefing AG

Ces réunions du Comité Directeur auront lieu à l'Espace Jean Zay **de 19 h à 22 h** dans une salle mentionnée sur l'ordre du jour qui est envoyé une dizaine de jour avant. Merci de noter ces dates dans vos agendas.

Divers :

Formations en cours ou programmées :

- Francis Lièvre : via ferrata, randonnée alpine
- Damien Paillot : ski de rando
- Martin Gillard : alpinisme
- Aurélie Peteuil : alpinisme (décision à prendre)

Achat d'un nouveau minibus :

Montant maxi des subventions : 12 000 € et non 15 000 € comme annoncé dans un précédent compte rendu. Il faudra étudier les offres de différentes marques, et éventuellement avoir recours à l'achat d'une bonne occasion (véhicule avec peu de kms).

Nous terminons ce Comité par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

Le président

La secrétaire